

#### ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS dalent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES Six mois ..... 9 fr. Uu an ...... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS

Un an 20 fr. Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

frois mois 6 fr., Six mois 11 fr ,

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot

se paient d'avance

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M. Lassite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir lesannonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro,

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

SDIO Pelme	Chemi	n de fer d'Orléans. — Service	d'Été. Sou'b demars l'étames d'une soit sou	Beneit d'Azy, qui preside comme do- m
Parnac       6 33       4 7 6 9       9 Duravel         Luzech       6 43       1 20 6 1       Puy-l'E         Castelfranc       7 2       1 43 6 36       Castelfr         Puy-l'Evèque       7 17 2 1 6 49       Luzech         Duravel       7 32 2 16 6 59       Parnac         Fnmel       7 54       2 42 7 19       Merchas	DE LIBOS A CAHORS.  Poste mixte omnibus mixte mixte mixte mixte  pron-Libos.— Départ. 9 h30 5 5 25 7 55 8  1. 9 37 5 5 37 8 2  el 9 54 6 03 8 24  Evêque. 10 3 6 17 8 30  franc. 10 17 6 41 8 48  h 10 29 7 9 9 2  10 38 7 16 9 13  es. 10 49 7 33 9 25	Prix des places.  de Cahors à :   1 re cl.   2 e cl.   3 e cl.   Libos   5 .80 f   4 .35 f   3 .20 f   Puy-l'Evêque   3 .70   2 .75   2 .08   Villeneuve-sur-Lot .   8 .60   6 .45   4 .75   Bordeaux   20 .80   15 .35   12 .20   Agen   10 .65   8 .    5 .85   Montauban .   11 .    8 .    6 .    Toulouse   16 .70   12 .30   9 .15   Aurillac .   29 .30   21 .45   15 .50	DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA  LIBOS. { Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)   Départs   8h41   9h26   5h19   5h19   6 44   6 44   6   6 44   6   6   6	LIBOS.

# ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Scrutin du 8 février. Résultat définitif d'après le recensement général.

Inscrits: 85,287, Votants: 71,438

- 5	panden et in enter confidence	10	1 10		1				-	00.114	- Indian	ALENT WIL	200	in will	37 145 11				10.7 0													
	Jesa, sup 19 sminist crosses eag their a least out the supplied of the least of the supplied of the least of the supplied of the least of the supplied of the	Cahors (N. et S.)	Castelnau.	Catus.	Cazals.	Lalbenque.	Lauzès.	Limogne.	Luzech.	Monteuq.	Puy-l'Evêque	St-Géry.	Bretenoux.	Cajarc.	Figeac (E. et O.	Lacapelle.	Latronquière.	Livernon.	St-Céré.	Gourdon.	Gramat.	Labastide-Mura	Martel.	Payrac.	Saint-Germain	Salviac.	Souillac.	Vayrac.	Militaires	Etrangers	TOTAUX	1110
	Candidats elus.	9116	9911	IDGY	1975	h pro	10D 30	A CONTRACTOR	JE HU	e the s	ob n	2000	SHIP	GROBE	1 20	BJATA	201				-	at		SUDI	dies.	-29 <u>0</u> .	tioh	VEG I	STEDE	BITTE	a om	. 89
	LIMAYRAC	1763	1924	2266	925	938	1224	1997	9907	1700	22.4	000	1200	1000	chies	affrar	tgoz									pou-	au els	à sa	a li'up	int!	raoja	168
	A. PAGÈS DUPORT						1271	THE DAY	CAN STORY		102 6	9 8 29	S DUE	D 003		1786	1	THE PARTY	AND SE			10	12.5		1539	01 20	1342	ios	4715	7 al a	42382	(i)
	DE LAMBERTERIE					mel	1490	Table of					PONEN.			1681		SHOP	1657	891)	SHIPHI	011957	16ft I		1456	7	1016	664	4471	1	42262	18
	anios Comment Russens	1	1129	San Jan Land				STATE OF THE PARTY	Service Co.		The second second	142	1			1762		11/1	10	1111014	tame	Trans.	NO 10 3		1307		SEERIO	200	4122	7 .00	40922	TO S
	ROLLAND					11091	THE REAL PROPERTY.	- Alshi	The second second	The state of	none	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	35-3333	5 20 1		1210	1	N 192 2		10 to		1000 E			1716 1377		-		3758	and b	38993	har
	Cto MURAT	Board of the last	min au	for in	1388	Maga	agran!	1 2396	Common Co.		35 M NO	A PRINT	DEST. C	HEIVE	587	01 -10	00 101			798	25.00		18	regiler	1686	The same		anism'	4202	The state of the s	31874	120
	prement les département suivants : Jura	-iom	ellez	01110	trams	latore	pë sir	1811 20	78'10	711	2000	encia	a num	dont	20010	ab and	Rial	1400	891	190	9 89	1901	BOG -	b nit	1000	1444	200	orsito	1000	anzill	9	pup
	Thiers	1326	1708	242	396	1595	74	1370	590	1963	834	366	1044	1478	1984	1023	808	630	1628	495	1539	294	1901	705	125	0=	1040	696	2247	1	28502	
	Delpon	1142	253	326	275	e mail	conda	í éar	ann	694	SOL AGS	1100	PHILIPPI	GGS G	IBIY .	1384	739	1810	ins en	958	19005	Psper	1242	liscol.	mair			1			17557	
	De Verninac	1521	256	219	229	826	138	Truch	98110	292	rigées	ib II	670	203if	redand	m la	505	long in	1000	1104	601	10 303	1597		274		1167			ENE CAL	17385	HAR
	Calmon	1236	349	319	284	929	194	soins	E SIB	1164		144	2.	N SA	VIII	1275	641	-1101	DICE	1321	832	arme	1145	etat (	1 TUE	213	617	687	990		17942	
	Delord	1680	135	132	298	59	106	40	215	160	381	72		286		697	562	enon	Sup	1447	570	anl on	1184	ST A	224	93169	921	Gran	970	For in	18870	611.
	Gambetta	1628	36	69	171	50	23	36 74)	157	150	279	48		324		698	605	87	882	-	551	10300	1146	Ti chi	1	44	896	81 11	936	200	14599	
	Béral	1260	122	124	298	50	101	113	277	83	358	91	Nos. k	ioun	de ce	ii Ben	286	262	139	nomez	560	THEOLE	1080	163	126	, Gill	858	924	780	0976	11304	1
	Souillac. Souill	723	114	32	11	817	40	17	56	86	000	11	2 20	ATTURE .	1907	765	997	359	927	365	66	59	2000	99 400	192	146	307	126	602	5 100	9249	31
	Cuniac	378	36	1663	1377	190	74	olqme	1525	367	985	157			267	10	))	74	00 0	410	12	21	)	3	10 150	1483	307	120	174	18700	9726	0.500
	Bailly	607	q 917	4	))	D	11	3	b al	16	COURT	1910	000	200	2059	. 1/	86	235	652	229	17	42	. Holla	6	403	1400	522	374	233	en b	5961	01
	Combarieu.	807	7	4	1	>	) 9)	1	25	))	,	5	are13H	99	323	64	»	))	4	288	2	43	79	17	75	9901	609	366	203	idisi	3196	om
	Calmels	370	18	627	22	64	42	24	196	407		57	ini teol 1	0.300	79	VIII .	»	4	4	27	8	6	))	11	321	194	47	8 8	94	d Ho	2621	19 1
	De Freycinet	257	128	118	4	211	21	60	72	49	))	125	5	52	15	LILE	41	81	11	84	10	23	tagilgi	261	25	134	854	BAY III	58	111 19	1697	10
-	D'Armagnac	269	130	18	n	a	5	7	87	6	241	»	52	BHEIDI	17	plant	15	2	201	»	13	20	73	no inc	Fon	1	157	25		B SHE	1787	
1	* N. Thesaidh	100	12000	U.9.	HOIS !	01.5	DESU'	cocs	les le	1 -31	em ev	Ideitot	sb n	iocalin	ma el	amo	1			200	1	211		3	00	-5.5	101	1112	011	07100	100 3	110

### ELECTIONS

DANS LES DÉPARTEMENTS.

### Ariége.

Liste conservatrice élue : MM. de Saintenac, Alocque, de Roquemorel, de Noailhan, Vidal.

### Aude.

Liste conservatrice élue : MM. Thiers, Mathieu de la Redorte, de Tréville, de Guiraud, Lambert de Sainte-Croix, Buisson Aveyron,

## Liste conservatrice élue : MM. Barascud,

Boisse, de Bonald, Delsol, Deseilligny, Lortal, Pradié, de Valady.

### Bouches-du-Rhône.

Succès partagé entre les deux listes, MM. Thiers, Trochu, Grevy, Casimir Périer, général Charette, Amat, Tardieu, Pelletan, Gambetta, Lanfrey, Delpech.

### Charente-Inférieure.

Elus: MM. Dufaure, Bethmond, Thiers,

Duchâtel, Eschasseriaux, Vast-Vimeux, Chasseloup-Laubat, Roy de Loulay, Rivaille, Mestreau.

### Creuse.

Liste conservatrice élue, MM. Jarry, Delille, de Sainthorrenc, de Laroche-Aymon, Léonce de Lavergne.

### Finistère.

Liste conservatrice elue: MM. Thiers, Le Flô, Bienvenu, du Marnay, de Chamaillard, de Kersauson, abbé du Marallach, de Tréveneuc, de Kerjégu, de Kermigny, Trochu, de Forsanz, de Legge.

### Loire.

Elus: MM. Dorian, Trochu, Thiers, Jullian, de Meaux, de Sugny, Boullier, Callet, Cunit, Arbel, de Mongolfier. - M. Dorian, seul, était porté sur la liste républicaine.

## Loire-Inférieure.

Liste conservatrice élue, MM. Trochu, Keller, de la Rochette, de Sermaisons, de Juigné, Dopé, Babin-Chevay, de Cornulier-Lucinière, de la Pervenchère, Cheguillaume, Lallié, Dezanneau.

### Lozère.

Id. élue: MM. de Colombat, de Chambrun, Roussel, ce dernier républicain.

### Mayenne.

Liste conservatrice élue : MM. Chatelain, de Vauguyon, Vilfen, Bigot, Lelasseur, Gaultier de Vancenay, Bouillé de Branche.

### Maine-et-Loire.

Liste conservatrice élue : MM. Beulé, de la Brouillerie, Chatelin, Delaveau, de Cumont, Durfort de Civrac, Joubert-Bonnaire, Mayaud, de Maillé, Montrieux, May-Richard.

### Nièvre.

Liste conservatrice élue : MM. général Ducrot, Lebas, Girerd, Martin de Chanteloup, comte de Bouillé, Benoist d'Asy. Paultre.

### Rhône.

Liste de conciliation ; MM. général Trochu, Jules Favre, Ducane, Berenger, de Roger, de Laprade, Parel, de Saint-Victor, Glas, Mangini, marquis de Mortemart, Flottard, Morel.

### Savoie.

MM. Casquet, Parent, Viallet, Guinard, Corta de Beauregard. — Les 4 premiers à liste républicaine.

### Var.

La liste républicaine passe entière; MM. Brun, Gambetta, Ledru-Rollin, Barbaroux, Laurier, Jauréguiberry.

### Vaucluse.

Liste republicaine élue: MM. Elzéar Pin, Gent, Taxile Delord, Poujade, Naquet. Vienne

#### Liste conservatrice élue: MM Thiers, Enault, de Rochetulon, Laurenceau, Guzman Serph, Merveilleux-Duvigneau.

MM. Victor Lefranc, Duclerc, de Dampierre, de Gavarde, Thiers, de Maleville. - Les deux premiers républicains modérés.

Landes.

### Basses-Pyrénées.

Liste de conciliation : MM. Lacaze, Barthe, Rouaud, Lestapis, Duclerc, Jaureguiberry, de Gontaud-Biron, Daguenet,

La liste conservatrice a passé. d'Aurelle de Paladine en tête.

### Ardèche.

Pas un membre de la liste républicaine.

### Morbihan.

La liste modérée est passée par 54,000 contre 14,000.

### Nord.

La liste conservatrice libérale des candidats du Nord a été élue ; H. Corne, 101,983. Thiers, 98,185. La liste républicaine a eu 23,000 voix environ : les républicains ont eu une forte majorité dans la ville, les campagnes sont entièrement consei

### Gard.

Liste conservatrice élue.

### Hautes-Alpes.

### La liste républicaine est élue.

Haute-Savoie.

# La liste de la conciliation libérale est

A Caen, la liste libérale parlementaire est passée. MM. Benoist, St-Marc Girardin, etc.

#### Saone-et-Loire.

La liste mélangée de républicains et de conservateurs libéraux a passé.

#### pil al Vendée. ... vendea

Trochu, Gadet et les autres candidats de la liste conservatrice et libérale sont élus.

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

Bordeaux, 12 février, soir.

Aujourd'hui, à 3 heures, à eu lieu une séance préparatoire de l'Assemblée nationale. 250 à 300 députés étaient présents.

M. Benoit d'Azy, qui préside comme doyen d'âge, dit que les circonstances actuelles devaient amener la constitution immédiate de l'Assemblée quoiqu'elle ne fût pas en

Ces paroles sont accueillies par une grande approbation.

M. Emmanuel Arago observe que la constitution définitive ne peut pas avoir lieu avant quelques jours, les procès-verbaux des élections commencent seulement à arriver et les résultats sont inconnus, pour 28 à 30 départements notamment Paris, et les départements envahis.

Le président met aux voix la constitution de l'assemblée, qui est votée sans opposi-

M. de Larcy, du Gard, exprime l'opinion que le bureau définitif ne devrait être nommé que des que le nombre de députés présents serait de la moitié plus un. Il ajoute que la gravité des circonstances actuelles ne permet pas de suivre les règles ordinai-

Le président propose de désigner, comme secrétaires, les quatres députés plus

Après une courte discussion, M. Pagès-Duport fait observer que le pays doit savoir, dès aujourd'hui, qu'il a à sa tête un pouvoir constitué.

M. Giraud, de la Vendée, insiste dans le même sens, en provoquant la désignation immédiate des secrétaires.

En conséquence, MM. de Castellane, Taneguy-Duchâtel, l'Ebray, Paul de Rémusat,

sont appelés au bureau. L'assemblee s'ajourne à demain, lundi, a une heure dans le lieu ordinaire des séanes, lequel sera suffisamment disposé.

## LES INFORMATIONS

Les travaux qui se font au Grand-Théatre de Bordeaux, pour approprier la salle à sa nouvelle destination, sont, dit le Constitutionnel, poussés avec la plus grande activité; ils ne sont même pas interrompus la nuit. On sait qu'ils sont dirigés par M. Burguet, architecte de la ville.

La scêne se trouvera entièrement fermée par une cloison en bois ; le bureau du président se trouvera juste au-dessus du trou du souffleur ; la tribune à sa place marquée un peu en avant du bureau.

Les bancs des représentants sont disposés sur un plancher incliné couvrant les fauteuils d'orchestre et le parterre ; le sommet du plancher touche aux premières galeries. Les stalles du pourtour de la première galerie se trouvant, par le fait de cet arrangement, de niveau avec les autres siéges, se-

ront également occupées par des membres | aux femmes et aux enfants. Cette précaution de l'Assemblée.

Les galeries de second et de troisième rang seront destinées au public. Une des loges d'avant-scène sera réservée, dit-on, au corps diplomatique; une ou deux seront également affectées aux rédacteurs de jour-

D'après la France, un conseil de généraux, tenu hier, aurait adopté d'importantes déterminations ayant pour objet de faire en sorte qu'aucune éventualité ne puisse prendre la Défense nationale au dépourvu.

On assure que le gouvernement prépare, pour le communiquer à l'Assemblée nationale, un rapport détaillé sur ses actes et sur son administration depuis le 4 septembre. Il demandera, dit-on, que ce document soit soumis à l'examen d'une commission spéciale, à laquelle il remettra les pièces à l'appui et à laquelle il donnera des explications confidentielles sur les affaires militaires et sur les actes spéciaux de la défense.

On annonce que déjà il a demandé et et reçu de plusieurs généraux des rapports intéressants sur les opérations qu'ils ont faites et sur les combats qu'ils ont livrés. Le travail que le gouvernement prépare doit embrasser les différents services et les différentes branches de l'administration qu'il a dirigés. Il se terminera à l'armistice, au sujet duquel on assure qu'il entrera dans de grands détails.

On nous assure que M. Thiers et ses amis ont déjà arrêté la composition du nouveau cabinet :

M. Thiers serait président du conseil sans portefeuille;

Le duc Decazes prendrait les affaires étrangères ;

M. Dofaure, l'intérieur ; M. Barthélemy Saint-Hilaire l'instruction publique.

On lit dans la Cloche;

Le général Chanzy est venu rendre compte au gouvernement des opérations militaires qu'il a dirigées.

Son récit a occupé toute la soirée, et, fait avec une sincérité très grande, une che quence véritable, il a profondément ému ses auditeurs.

Il résulte du rapport du général, que le bulletin de nos victoires extérieures a été un peu grossi; que, dans une intention à coup sûr fort honorable, Gambetta maintenait ses espérances au-dessus de la réalité.

De douloureuses confidences ont été faites sur l'état de nos armées. L'empire a profondément ravagé ce pays. Nul doute qu'on ne porte à la tribune les documents que nous ne voulons pas déflorer.

Mais il nous suffira de dire que l'avis du général Chanzy ajourne la revanche à L'heure où les campagnes de l'Ouest seront una nimes à repousser l'ennemi, où les armées seront moralisées, où la discipline et le patriotisme auront recommencé notre œuvre de régénération.

On lit dans la Presse:

« Les médecins les plus autorisés sont unanimes pour recommander aux familles qui ont en ce moment des parents ou des amis loin de Paris, de ne pas les faire rentrer immédiatement.

» La recommandation s'adresse surtout | trats inamovibles.

hygiénique est motivée par les maladies qui règnent en ce moment et dont les effets se feront sentir jusqu'au printemps. »

M. Jules Favre est attendu à Bordeaux dimanche ou lundi prochain.

Le bruit court que M. Crémieux a donné sa démission; mais il reste en fonctions jusqu'à l'arrivée de l'Assemblée.

Le chargement de la Ville de Paris arrivé de New-York à Bordeaux, se compose de 1,220 colis fusils, 5,386 colis cartouches, 319 colis artillerie, 326 colis pistolets et cartouches, 329 colis harnais et 2 colis effets à usage pour les blessés.

Ce sont paraît-il, les mobilisés des Basses-Pyrénées, actuellement établis au camp de Saint-Médard, qui seraient spécialement chargés de la garde de l'Assemblée pendant son séjour à Bordeaux.

#### SOLVED - MESSEED TOLO Chronique locale

A la suite du recensement général des votes de tont le département du Lot, la commission réunie le 10 courant à l'Hôtel-de-Ville de Cahors, en séance publique, a proclamé Représentants du Peuple à l'Assemblée Nationale, les six candidats dont les noms sont inscrits en tête du iableau que nous publions plus haut.

#### AVIS AU PUBLIC

sulfat définitif d'après Les Receveurs et Distributeurs des postes sont autorisés à délivrer des mandats d'articles d'argent, au profit des militaires français internés en Suisse, moyennant un droit de 10 centimes par 10 francs, ou fraction de 10 francs.

Ce droit est perçu pour le compte de l'of-

Les lettres échangées entre la France et les militaires français internés en Snisse, sont affranchies de toute taxe.

L'Administration des postes a été séparée de celle des Télégraphes.

### Avis au public

La compagnie d'Orléans à l'honneur d'informer les négociants qu'elle reçoit pour Paris, grande vitesse, sans garantie de délais, les denrées dont la nomenclature suit:

Beurre, fromages, fruits et légumes, œufs et volailles mortes, poissons frais, huîtres, coquillages, viandes abattues, conserves alimentaires.

Ces marchandises seront dirigées par Vierzon, seule voie praticable pour Paris et les voyageurs.

### AVIS.

A partir de ce jour, les lettres à destination de Paris, penvent être Cachetées.

Une lourde tuile vient de tomber sur la tête de M. Crémieux. Son décret contre un certain nombre de magistrats vient d'être annulé par le gouvernement de Paris.

Le gouvernement a fait insérer dans la partie non officielle du Journal officiel du 8 février, la note suivante :

« Quelques journaux annoncent qu'un décret émanant de la délégation de Bordeaux a prononcé la révocation de plusieurs magis-

tre COMMUNION

» Le Gouvernement n'a aucune connaissance officielle de ce décret ; les questions qui touchent à l'inamovibilité de la magistrature ne peuvent être résolues que par l'assemblée des mandataires du pays, à laquelle sera soumis un travail important sur l'organisation judiciaire, travail préparé par une commission de jurisconsultes et de magistrats instituée par décret du 18 septembre dernier. Le décret de la délégation n'a donc pu trancher ces questions. »

Espérons que le décret révolutionnaire qui a dissous les conseils généraux et a ordonné, en violant la loi, qu'ils seraient remplacés par des commissions nommées par les préfets, sera également annulé par le nouveau cabinet.

M. Rigoula, ex-vérificateur des poids et mesures, nous adresse la lettre suivante avec prière de l'insérer :

Gourdon, le 11 février 1871

A Monsieur Béral, préfet de la République à Cahors.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de me faire signifier, par votre représentant à Gourdon, que, par décision du 16 décembre dernier, vous m'aviez révoque de mes fonctions de vérificateur des poids et mesures de l'arrondissement de l'igeac et d'une partie de celui de Gourdon; mais vous m'avez laissé ignorer jusqu'à ce jour, les motifs de cet acte qui, s'il était légal, priverait une famille entière d'une ressource qui lui est indispensable pour subvenir à sa subsistance et un honnête homme du bénéfice de vingt-deux années de services passées dans des emplois non politiques, à la satisfaction des diverses administrations qui se sont succédées dans le Lot.

Je ne puis me taire plus longtemps devant votre silence obstiné, et je crois remplir un devoir en venant protester contre la mesure draconienne dont vons avez voulu me faire la victime. Je vous défie de trouver à ma charge aucun fait pouvant entâcher ma probité de fonctionnaire et aucun acte politique que je ne puisse avouer.

En acceptant l'emploi de vérificateur, je

me suis engagé à le remplir fidèlement, et la preuve que je n'ai pas failli à mon serment. c'est que je n'ai recu que des éloges de la part de mes supérieurs, pendant ma longue carrière. Ce ne peut donc être qu'un moyen électoral qui vous a porté à l'acte dont vous m'avez frappé si brutalement, permettez-moi de vous le dire. Eh bien! sur ce point encore vous vous êtes trompé, car l'indignation que ma révocation a provoqué dans ma circonscription, a fait perdre à votre parti, et à ma grande satisfaction, je vous assure, au moins 10.000 voix. Tous ceux qui me connaissent seront d'accord avec moi à cet égard. Quoi qu'il en soit, je ne reconnais pas aux hommes qui, sous le vain prétexte de la défense nationale, se sont violemment emparés du pouvoir dans un moment de stupeur et de deuil publics, le droit de me priver, à peu près seul dans le département, d'un emploi acquis et conservé par un honnête labeur, et qui n'a rien de commun avec la défense nationale. Aussi, je n hésite pas à venir vous déclarer, monsieur, que, bien qu'ayant cessé d'exercer, contraint par la force de votre autorité dictatoriale non légalement sanctionnée, je me suis tonjours consideré et me considérerai comme nanti de mes fonctions, jusqu'à ce qu'il plaise à un gouvernement régulier de m'en priver dans les formes d'usage. Je crois être, monsieur, d'autant plus fondé dans ma prétention, que

j'ai été remplacé par un de vos corréligionnaires, sans l'approbation du ministre compétent, et sans l'examen préalable prescrit par l'ordonnance royale du 17 avril 1839, dont vous avez foulé aux pieds les dispositions tutélaires, à moins que vous ne les ayez ignorées, ce qui n'étonnerait personne, du reste. Je me réserve d'ailleurs, de répéter en temps opportun, contre vous personnellement des dommages intérêts, pour la privation momentanée de mon traitement, passé par votre fait entre les mains de votre prot égé. illégalement appelé à mes fonctions.

Onzieme Année. -- Vº 18

j'ai bien l'honneur, monsieur, de vous

RIGOULA.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

#### Dernières nouvelles

Bordeaux, 13 février, 9 h. 15. Londres, 11 février. — Le Télégraph, publie une dépêche de Berlin, du 10, énoncant les conditions allemandes pour la paix :

Cession de l'Alsace avec 60 lienes carrées en Lorraine, y compris Metz; un milliard et demi pour dépenses de guerre; 30 millions pour vaisseaux capturés; 40 millions pour Allemands expulsés ; quelques millions de rente pendant une époque limitée pour extropiés et orphelins de guerre.

La correspondance ne dit pas s'il s'agit de thalers ou de francs.

La communication par voie ferrée est ouverte, entre Londres et Paris, à tout voyageur muni des papiers nécessaires.

Une dépêche de Paris, 12 février, 6 h. 40 matin, qu'à cette date et à cette heure, le dépouillement des votes de la capitale n'était pas encore terminé et que, selon toute probabilité, il ne le serait que dans la matinée. Le résultat n'est pas encore parvenu aujourd'hui au Gouvernement. En revanche, nous avons reçu une dépêche de Londres, qui donne comme assurée l'élection des noms suivants : Victor Hugo, Garibaldi, Louis Blanc, Edgard Quinet, Gambetta, Saisset, Pothuau, Ranc, Rochefort, Schoelcher, Joigneaux, Lockroy, Janvaz, Dorian, Delescluze, Littre, Pyat, Cournet, Cochin, Thiers, Royer du Nord, Arnould, Asseline, Gambon, Brisson

- De nouveaux résultats ou des résultats complétés nous arrivent. Ils comprennent les départements suivants : Jura, Bas-Rhin, Loir-et-Cher, Algérie (Constantine), Orne, Eure-et-Loir, Sarthe, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes. Partout, sauf dans le Bas-Rhin, les Bouches-du-Rhône et le département de Constantine, les listes conservatrices ou fusionnistes ont

#### VÉRITABLE EXTRAIT DE VEANDE LIEBIG AVIS.

La direction de la "Liebig's Extrat of MEAT COMPANY LIMITED DE LONDRES "a l'honneur de porter à la connaissance des Clients du Dépôt central de ladite Compagnie à Paris, sous la direction de M. Alexis Joffroy, qu'aussi longtemps que durera l'interruption des communications de Paris avec la province, tous les ordres venant du sud-ouest de la France seront exécutés par :

Monsieur Charles KŒHLER, 33, rue Notre-Dame, à Bor-

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou

### LIBRAIRIE UNIVERSELLE

# CALMETTE

Dieu et les malheurs de la France, par le R. P. Caussette, vicairegénéral, supérieur des prêtres du Sacré Cœur, 1 volume in-8°, bro. 2 fr.

50 cent., par la poste 2 fr. 85. Notre-Dame-de-Lourdes et ses miracles récents, par l'abbé A.-M. Filhol, 1 volume in-12, bro. 1 fr. 75 cent., par la poste 2 fr.

Manuel de la dévotion de Sainie Germaine, par le R. P. H. André PRADEL, des frères précheurs, 1 volume in-18, bro. 1 fr. 50, par la poste 1 fr. 75 cent.

Brochures politiques.

# RIVIÈRE

TAPISSIER

Galerie Fontenille.

M. RIVIÈRE prévient ses nombreux clients, qu'en l'absence de sedeux fils partis pour le camp de Bor deaux, M. Adrien Remy tapissier, son filleul, s'est mis à sa disposition pour satisfaire à toutes les commandes.

M. RIVIÈRE a toujours le dépôt de l'extrait de Viande Liebig.

# MENUFECTUE DE CIERGES, CHENDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

EMILE VARGUES

BOUGIES

rue du Roc, A GOURDON LES EGLISES

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. -- Prix modérés. --FABRICATION SUPERIEURE

pur ou mêlé d'eau(il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graipe ALTERATIONS DU TEINTLE LAIT ANTEPHÉLIQUE les feux, pougeurs, boutons, emorescences, etc, — conserve la peau du visage unie et transparente.

Paris, CANDES et C°, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON,